

Bulletin de la Société de pathologie exotique

Recommandations aux auteurs

Le Bulletin de la Société de pathologie exotique, qui publie essentiellement des articles en français, souhaite s'ouvrir davantage à la langue anglaise et accepte également les articles rédigés en anglais.

Tout article adressé pour publication à la revue est enregistré et soumis au comité de rédaction qui, après examen de celui-ci, s'il le juge conforme à la ligne éditoriale de la revue, l'adresse à des lecteurs spécialisés. Il est explicitement convenu que tout manuscrit soumis au Bulletin de la Société de pathologie exotique n'a pas été publié ailleurs ni soumis simultanément à une autre revue (sauf sous forme de résumé).

Il est indispensable de préciser les coordonnées complètes du correspondant (adresse postale, téléphone, fax, e-mail) et de rappeler le numéro d'enregistrement de l'article dans toute correspondance ultérieure. Lorsque l'article comporte plusieurs auteurs, l'accord de tous les cosignataires doit être confirmé par écrit lors du premier envoi. Il doit être également certifié que l'article n'a été soumis à aucune autre publication.

Il est demandé aux auteurs de faire parvenir à la rédaction, à l'attention d'Isabelle Borloz, par e-mail (bulletin@pathexo.fr) le fichier texte (tableaux compris) et les fichiers d'origine des figures et photographies. La fourniture de documents de toute nature (texte, images) implique l'autorisation de publication et de reproduction uniquement par le Bulletin (revue et site), sauf convention particulière préalable entre l'auteur et l'éditeur.

1 - Manuscrits

• Articles

Le nombre de pages dactylographiées attribué à chaque article proposé à la revue est limité en principe à 12 (illustrations, références et résumés compris), soit **15 000 à 25 000 signes**, sauf cas exceptionnel avec l'accord du comité de rédaction.

L'auteur joindra un résumé (d'une dizaine de lignes maximum), des mots clés (cinq en moyenne) et la traduction en anglais du titre, du résumé (qui doit être plus long que le résumé français), des mots clés et des légendes des figures et tableaux. Les articles originaux devront être accompagnés d'un abstract structuré (Objectif, Matériel et Méthodes, Résultats, Conclusion / Aims, Procedure, Results, Conclusion). Merci de ne pas utiliser les traducteurs automatiques disponibles sur internet pour les éléments en anglais (title, abstract et keywords).

• Courtes notes

Elles sont de 80 lignes dactylographiées (**moins de 7 000 signes**). Un résumé et des mots clés (en anglais et en français) doivent les accompagner, quatre références bibliographiques, éventuellement un ou deux tableaux ou photos.

• Comptes-rendus (séances délocalisées, congrès, sociétés correspondantes)

Les résumés proposés sont de 2 500 caractères (sans espaces). Quelques références bibliographiques et éventuellement un ou deux tableaux ou photos peuvent les accompagner.

• Articles sollicités

Ils font l'objet d'un accord spécial entre le comité de rédaction et l'(ou les) auteur(s).

• Tribunes libres

Elles peuvent être publiées sous la seule responsabilité de l'auteur, éventuellement avec un avis joint du comité de rédaction ou des lecteurs.

2 - Iconographie

• **Tableaux.** Ils ne peuvent a priori excéder le nombre de quatre. Ils sont numérotés en chiffres arabes et comportent obligatoirement une légende en français et en anglais.

• **Figures.** Elles sont numérotées en chiffres arabes, doivent être d'excellente qualité (**résolution minimum : 300 dpi**), si possible en fichier natif pour une bonne reproduction, et comporter une légende (en français et en anglais).

• **Photographies.** Fournies sur support numérique (dans un fichier à part), elles doivent comporter une légende et être, comme les figures, d'excellente qualité (**résolution minimum : 300 dpi**). Elles seront publiées en noir et blanc dans la revue et en couleur sur le site de la SPE et sur Springerlink.

3 - Les références bibliographiques

Elles sont établies **par ordre alphabétique**. Chaque référence comporte un numéro d'ordre rapporté dans le texte entre crochets, le nom des auteurs avec l'initiale de leur(s) prénom(s), l'année, le titre de la publication, l'abréviation du nom du périodique suivant l'*Index Medicus*, le tome, la première et la dernière page (cf. modèles ci-dessous). Indiquer tous les auteurs lorsqu'il y en a quatre ou moins, sinon, indiquer les trois premiers suivis de « et al ».

• Article de revue

1. Coluzzi M, Sabatini A, Petrarca V, Di Deco MA (1979) Chromosomal differentiation and adaptation to human environments in the *Anopheles gambiae* complex. *Trans R Soc Trop Med Hyg* 73: 483-97

• Thèse, livre, congrès et rapport

2. Barbie Y, Sales P (1962) Rapport sur les sondages paludométriques effectués dans la région de Zinder du 16 au 20 octobre 1962. Rapport n° 1796, OCCGE, Bobo-Dioulasso

• Article de livre

3. Nelson GS (1990) Human behaviour, and the epidemiology of helminth infections: cultural practices and microepidemiology. In: Barnard CJ, Behnke JM (eds) *Parasitism and host behaviour*. Taylor & Francis, Londres, pp. 234-63.

Pour plusieurs références du même auteur, l'ordre alphabétique des auteurs suivants entre en compte, puis la date de publication.

NB : Veuillez éviter les points après initiales et abréviations. Les publications de l'OMS ne doivent pas être placées à WHO, mais à OMS.

4 - Conflit d'intérêt et principes éthiques

La rédaction du **Bulletin de la Société de pathologie exotique** a pour principe d'assurer l'indépendance, l'objectivité et la rigueur scientifique de la revue. À cette fin, les auteurs sont tenus d'informer les lecteurs de tout conflit d'intérêt potentiel ou réel qui pourrait avoir une relation directe avec le thème de leur article, comme le financement ou l'appartenance à une ou des institutions. Aussi une déclaration de conflit d'intérêt doit-elle être publiée dans chaque article de la revue.

Si leur article cite ou rapporte les résultats d'études sur des sujets humains, les auteurs devront préciser si les procédures suivies au cours de ces recherches sont conformes : aux dispositions éthiques, légales et réglementaires applicables à la recherche sur des sujets humains dans leur propre pays ainsi qu'aux règles internationales applicables définies par la déclaration d'Helsinki de l'Association médicale mondiale. Toutefois, si un doute persiste, bien que la recherche soit conforme à la déclaration d'Helsinki, les auteurs devront justifier leur approche et démontrer que les aspects litigieux de leur recherche ont été approuvés par le comité d'éthique indépendant ayant mis en place le protocole expérimental. Si leur article rapporte des expérimentations sur des animaux, les auteurs devront préciser si ces recherches respectent la réglementation nationale relative à l'utilisation des animaux de laboratoire.

Résumé des recommandations

- Merci de respecter la longueur du texte selon la rubrique
- Titre, résumé et mots clés en français et en anglais
- Affiliation de chacun des auteurs (adresse postale professionnelle, e-mail, fax et n° de téléphone)
- Liste complète des références en fin d'article, par ordre alphabétique et selon les normes de la revue
- Références citées dans le texte par le numéro de la référence entre crochets
- Joindre la déclaration de conflit d'intérêt et la déclaration de principes éthiques
- Légende des tableaux et des figures en français et en anglais, ainsi que leur appel dans le texte